

## La mairie et ses annexes

Informations sur la Mairie de Gravelines et ses annexes

### La mairie de Gravelines

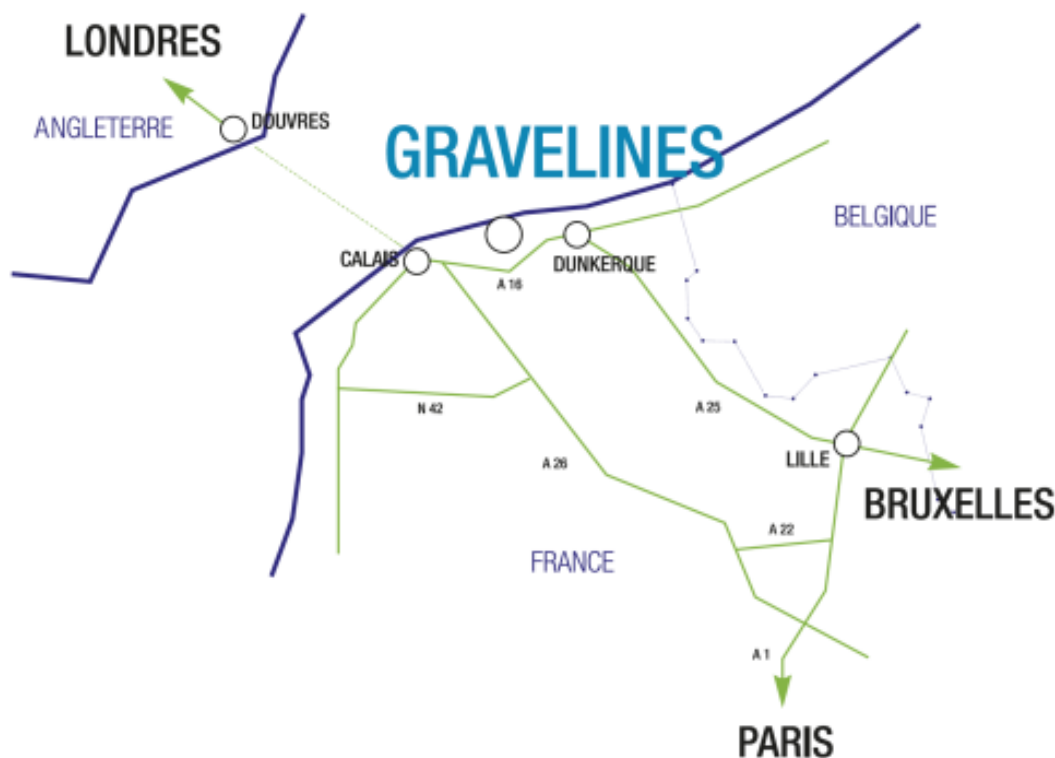
L'activité majeure de la mairie de Gravelines est de répondre aux besoins des citoyens, de s'occuper de la coordination des différents services qui organisent la vie de la ville. C'est pourquoi les services et les équipements municipaux doivent être nombreux et diversifiés afin de répondre aux besoins de chacun.

> [Consultez la liste des Services Municipaux](#) [1]

> [Consultez les démarches en ligne](#) [2]

### Situation et accès

**Située dans la Région Hauts de France, à mi-distance entre Dunkerque et Calais.**



plan de situation gravelines .png

### EN TRANSPORT EN COMMUN

- En bus avec DK BUS prendre la ligne C4 (arrêt de bus ISLANDAIS) ou ligne 26 (arrêt Place Albert Denvers). Retrouvez les [informations sur DK BUS](#) [3].
- Rejoindre le Centre-ville de Gravelines par le train : De la Gare de Gravelines (Place de la Gare 59820 Gravelines) à la mairie 10 minutes de marche. Plus d'informations sur la Gare de Gravelines [ICI](#) [4].

## EN VOITURE

- **EN PROVENANCE DE LILLE ET DE DUNKERQUE** Autoroute A 25, suivre Calais, puis Autoroute A 16 sortie 52 b (Bourbourg / Gravelines) - A la sortie, direction Gravelines - Centre Ville (Place Albert Denvers)
- **EN PROVENANCE DE CALAIS** Autoroute A 26, suivre Dunkerque puis Autoroute A 16 sortie 52 (Bourbourg / Gravelines - Au stop de la sortie 52, prendre à gauche direction Gravelines - Centre Ville (Place Albert Denvers)
- [Le stationnement](#) [5] à Gravelines

## A VELO

- Il est possible de rejoindre Gravelines à vélo via la VELOMARITIME - Eurovelo 4 (au départ de Dunkerque jusque Roscoff). Il existe plusieurs parkings à vélo dans la ville. Plus d'informations [ICI](#) [6]

## Comment se rendre à l'hôtel de ville ?



acces\_mairie.jpg

## Les permanences des élus

Monsieur le Maire assure une permanence sur rendez-vous en Mairie. Pour connaître les modalités et les dates de permanences, merci de bien vouloir vous renseigner auprès de l'accueil en Mairie, ou par téléphone au 03 28 23 59 00. Les Adjointes et Conseillers Municipaux assurent également des permanences dans les quartiers de Petit-Fort-Philippe et des Huttes.

Pour plus d'informations sur les lieux, dates et heures, merci de vous renseigner auprès de la Mairie.

## Contactez la mairie

Place Albert Denvers (entrée du public rue des Clarisses) 59820 Gravelines

## Mairie

Rue des Clarisses

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Permanence le samedi de 9h à 12h pour l'Etat Civil (uniquement pour les passeports et les cartes d'identité) et le service des Sports.

Tél : 03 28 23 59 00

Mail : [contact@ville-gravelines.fr](mailto:contact@ville-gravelines.fr) [7]

### Maison Communale / Agence Postale de Petit-Fort-Philippe

Place Calmette

Ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h45 à 12h.

Tél : 03 28 27 79 36

### Maison Communale / Agence Postale des Huttes

Avenue Léon Jouhaux

Ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h45 à 12h.

Tél : 03 28 23 81 47

**Mairie de Gravelines**

Place Albert Denvers  
59820 Gravelines

+33328235900  
accueilmairie@ville-gravelines.fr  
ville-gravelines.fr

#### Accessibilité



pictonovo.png

#### Accessibilité de la Mairie

Picto Access s'attache à répondre à l'enjeu des acteurs sociaux et économiques d'améliorer les conditions d'accueil en leur délivrant une solution simple à hauts bénéfices favorisant l'autonomie et l'inclusion.

[Cliquez ICI pour accéder à PICTO ACCESS MAIRIE DE GRAVELINES](#) [8]

**URL de la source (modifié le 23/04/2024 - 16:53):** <https://www.ville-gravelines.fr/ma-mairie/la-mairie/la-mairie-et-ses-annexes>

#### Liens

[1] <https://www.ville-gravelines.fr/ma-mairie/la-mairie/les-services-municipaux>

[2] <https://www.ville-gravelines.fr/ma-mairie/demarches-en-ligne>

[3] <https://www.dkbus.com/>

[4] <https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france/se-deplacer/gares/gravelines-87281246>

[5] <https://www.ville-gravelines.fr/gravelines-pratique/se-deplacer/stationnement>

[6] <https://www.ville-gravelines.fr/gravelines-pratique/se-deplacer/plan-velo>

[7] <mailto:contact@ville-gravelines.fr>

[8] <https://pictoaccess.fr/cards/mairie-de-gravelines?open-contribution-popup=0>

